

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 540

présenté par

Mme Marsaud, Mme Levasseur, Mme Ronceret, M. Jean-René Cazeneuve, M. Fait, M. Gernigon,
M. Portarrieu, M. Terlier, M. Kasbarian, M. Sorre, Mme Liliana Tanguy, M. Cormier-Bouligeon,
M. Boudié, Mme Buffet, Mme Dubré-Chirat, M. Fugit et M. Marion

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale.